

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 16 décembre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (392v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 16 décembre 1874, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47971>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 décembre 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Sur la tenue d'une réunion des habitants le jour de l'an. Godin explique à Grebel qu'il avait accepté ces réunions car elles avaient un caractère de spontanéité, mais qu'elle avait eu un caractère officiel l'année dernière. Il préférerait qu'elle n'ait pas lieu, mais s'en remet à la décision du conseil. Il prie Grebel de dire à de Sobirats qu'il cherche à sauvegarder ses intérêts. Il lui

recommande de ne pas envoyer au *Journal de l'Aisne* son article sur les institutions de bienfaisance.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Actualité](#), [Familistère](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Personnes citées [Sobirats, Nicolas Émile de \(1844-\)](#)

Œuvres citées [Journal de l'Aisne, Laon, 1808-1927.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 22/11/2023

Westerås 16 Xth '96

२६

Chen Moussie Greely

Nous nous devons garder ce que nous
avons fait pour la révolution de juillet
de l'An II, et nous devons nous dévouer
à ce qu'il nous faut faire pour l'avenir.
Si les armes acceptent de les recevoir,
tant qu'elles ont au moins une chance
de s'opposer à la guerre de
la population, j'ai remarqué
dans l'année dernière que cette
révolution avait un caractère
qui n'avait pas d'officiel et de com-
mande, je désire que cela ne
se continue pas sur ce pied,
et peut-être serait-il bon de
ne rien faire cette année.

Malgré cela je m'explique
remarquais avec délectation du
Conseil, mais je trouvai à

La cérémonie de son appellation
aura été célébrée plus tôt
car elle consiste essentiellement à l'apporter
à la population. Elle aura
paru fort intéressante à
cette cérémonie depuis
l'an 8 ans.

Betes à 16 de bâtonnets que
je trouve bien et il cherche
à sauvegarder mes intérêts.

Nous me proposiez d'envoyer
vos articles sur les institu-
tions de bienfaisance au
journal de l'Assom, mais
vous n'y avez pas réfléchi.
Le journal de l'Assom n'en-
trouverait pas un intérêt
de moquerie de nous.

Je coudrai avec vous
mon retour des pêches
pour m'avez envoi.